

Le 5 septembre 2014

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

RN 12 – Châtelaudren Remplacement de deux ouvrages

A partir du 8 septembre, la DIR Ouest lance pour plusieurs mois des travaux de reconstruction d'un pont en remplacement de deux buses métalliques franchissant le Leff près de Châtelaudren.

Deux ouvrages très dégradés

La RN 12 franchit la rivière du Leff à Plélo, près de Châtelaudren, par l'intermédiaire de deux buses métalliques parallèles de 50 mètres de long.

Ces deux ouvrages construits en 1974 présentent des dégradations structurelles importantes et évolutives (corrosion du métal et affaissement vertical visible depuis la chaussée) qui ont conduit la DIR Ouest à lancer un projet de reconstruction.

Début des travaux

8 septembre



Pourquoi le choix d'un remplacement ?

Les études ont montré l'impossibilité d'appliquer des méthodes classiques de réparation (renforcement des buses par l'intérieur ou remplacement par des dalots préfabriqués) compte tenu des fortes contraintes techniques, hydrauliques et environnementales du site.

Le projet s'est donc orienté vers la construction d'un ouvrage neuf de grande ouverture, construit au-dessus des buses pour conserver la circulation du Leff pendant les travaux, et par demi largeur pour maintenir la circulation automobile sur la RN pendant les travaux.

Un chantier conçu pour minimiser la gêne à l'usager

Une gêne à la circulation minimisée pour les usagers

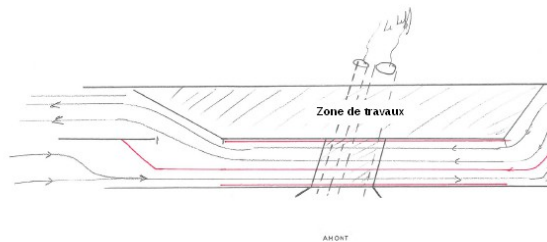
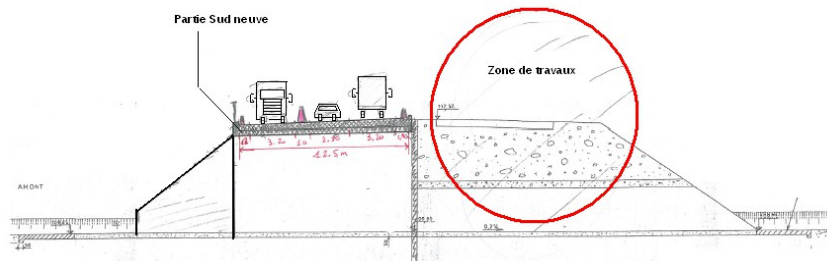
Compte tenu de l'importance du trafic dans ce secteur – près de 35 000 véhicules / jour en moyenne – la DIR Ouest a conçu ce chantier en cherchant à réduire autant que possible la gêne pour les usagers de la RN 12.

Vers Brest, dans le sens de circulation le plus sensible, la capacité de circulation sera maintenue sur deux voies pour éviter la congestion du trafic et les circulations parasites par les centres des communes voisines (Châtaudren et Plouagat notamment).

Dans le sens Brest vers Saint-Brieuc, par contre, il ne sera pas possible de garantir le maintien de deux voies. Une seule voie sera ouverte à la circulation au droit du chantier où des ralentissements, voire des bouchons, seront à craindre lors des pointes de trafic.

Les travaux impactant la circulation sur la route nationale commenceront le 8 septembre 2014 et se termineront le 30 juin 2015.

En prévoyant un renforcement des bandes d'arrêt d'urgence, il sera possible pour l'entreprise de travailler sur la moitié de la largeur de la plate-forme pendant que la circulation dans les deux sens occupera l'autre moitié. En deux étapes successives et autant de déviements des couloirs de circulation, l'ouvrage sera ainsi construit.



Des travaux complexes au-dessus de la rivière et sous circulation

Quels aménagements vont être réalisés ?

L'entreprise retenue a proposé de construire un pont à partir d'éléments préfabriqués (murs et poutres) pour limiter la durée des phases de travaux impactant la circulation.

Les travaux commenceront par des aménagements sur la RN pour mettre en place un basculement de circulation. Un mur de soutènement sera ensuite construit dans le terre-plein central pour séparer la zone de travaux et les voies circulées. Le remblai sera excavé pour poser les murs et les poutres du futur pont. La chaussée sera ensuite reconstituée. Après basculement de circulation sur ce nouveau pont, l'autre partie sera traitée de la même manière.

En fin de travaux, les buses actuelles seront démontées par l'intérieur lors de la période d'étiage du Leff et évacuées par la route.

Le coût des travaux

Le coût global de l'opération est évalué à 3,8 M€.

Les consignes de sécurité pour les usagers

Pour assurer la sécurité des usagers et des personnes intervenants sur le chantier, la vitesse maximale autorisée sera réduite à 70 km/h au droit des travaux, et à 50 m/h dans les phases les plus sensibles.

Pendant ces travaux, les usagers sont invités à la plus grande prudence en respectant scrupuleusement la réglementation précisée par la signalisation mise en place pour leur sécurité et celle des intervenants.

Avant de partir, les usagers sont invités à consulter les conditions de circulation sur le site www.diro.fr et sur smartphone m.diro.fr

Information routière Bison Futé : www.bison-fute.gouv.fr

Direction interdépartementale des routes Ouest

L'Armorique - 10 rue Maurice Fabre - 35 031 Rennes Cedex

La direction interdépartementale des routes (DIR) Ouest est un service déconcentré du ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie. Elle gère, entretient, sécurise et aménage un réseau de 1520 km de routes nationales, réparties sur 7 départements en Bretagne et Pays de la Loire, avec un objectif: offrir aux automobilistes des déplacements sécurisés et un service de qualité.



Contacts presse :

Nathalie Lecomte, responsable communication

Téléphone : 02 99 33 46 56

Mission communication

Téléphone : 02 99 33 46 57